

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-124/SG/AI portant autorisation de mise en service des réservoirs souterrains dans lesquels sont emmagasinés les liquides inflammables.

n° 73-124/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
27 janvier 1973

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1973

Date du numéro
10 février 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Kassim Hamadou Houssein est autorisé à mettre en service les réservoirs souterrains devant contenir des liquides inflammables et les installations de délivrance implantés à la station-service à enseigne « Total », boulevard périphérique d'Ambouli (face poste de gendarmerie).